

## Des haras de Jardy (Marnes-la-Coquette) au Mt Valérien (retour aux voitures en train) – Géorando et plans de ville

14/10/2008

20,2 + 1,9 km

Parking des haras de Jardy : prendre à droite la bretelle d'entrée dans les haras environ 500m après le panneau « fin Versailles » sur le boulevard Pershing (D182 direction Vaucresson) et 50m après un panneau annonçant un contrôle automatique de vitesse ; faire ¾ tour du rond-point immédiatement après pour atteindre un parking de l'autre côté de la D182 accessible par un passage sous la D182, à droite en remontant.

Sortir des haras en direction du bois par un portail au fond du parking. Pénétrer dans le bois et tourner tout de suite à droite sur une piste cavalière puis, après environ 250m obliquer à gauche route des Puits. Descendre et tourner à droite sur la D173, rejoindre le GR1/GRP juste avant de passer sous l'A13, continuer en face sur un chemin après avoir traversé la D184 et traverser aussi la D307. Passer devant le pavillon de Butard puis descendre (GR1/GRP) dans le bois. Dans une fourche environ 850m plus loin laisser le GR1 descendre à gauche et continuer sur le GRP jaune-rouge à droite. Tourner à droite 350m plus loin sur le GRP pour monter jusqu'au carrefour de l'avenue des Suisses et de l'avenue de Circourt. Contourner un cimetière/nécropole par l'avenue de Circourt puis l'avenue Auguste Dutreux à gauche. Descendre à gauche entre 2 cimetières et continuer par le GRP en prenant à droite rue Yves Levallois jusqu'à l'agréable place de l'église (km 4,3).

Laisser le GRP et rejoindre l'allée Paul Déroutelle puis l'allée du Matray pour monter en direction de l'avenue de la Jonchère. La prendre à droite puis entrer dans le domaine de St François d'Assise à hauteur d'un petit centre commercial (pas de barrière). Il s'agit d'un lotissement domaine privé : autorisation auprès du Secrétaire Général de l'ASL M. Da Silva 01 30 82 08 77 [sg@dsfa.fr](mailto:sg@dsfa.fr). Prendre à gauche la rocade jusqu'au château de St François (belle vue vers St Germain en Laye) puis rejoindre le chemin piétonnier d'un espace vert central pour atteindre la sortie du domaine côté forêt de la Malmaison à hauteur du carrefour Béranger (portail piéton que l'on peut ouvrir librement depuis l'intérieur). Prendre le GRP à droite pour longer la forêt jusqu'au pt.164 et descendre à gauche vers l'étang de St Cucufa par un PR entre les parcelles 38 et 39. Longer la rive est et traverser la digue à gauche puis tourner à droite dans le PR parallèle à la route de Versailles. Au parking de Rueil en sortie de forêt rejoindre un GRP (jaune-rouge) en prenant à gauche le chemin de St Cucufa puis à droite un chemin dans les champs. S'élever tout droit puis légèrement à gauche après avoir traversé la rue des Hauts Bénards, vers un point de vue aménagé en bordure du chemin des Cormaillons (juste au-dessus du tunnel de l'A86 !) : belle vue sur l'agglomération parisienne jusqu'à la Défense (km 9,3).

Redescendre vers le parking de Rueil en tournant à gauche rue des Hauts Bénards puis à droite rue de la Bergerie Rejoindre le parking de la route du Long Boyau par un sentier montant plein est puis suivre la branche est du sentier sportif. Sur un replat 30m après les ateliers dorsaux prendre à gauche un petit chemin entre le centre équestre et le golf de St Cloud (bordé d'un mur moche). Traverser les bâtiments du centre équestre, descendre la rue du Champtier puis à droite rue du marquis de Coriolis. Tourner rue du colonel de Rochebrune 2<sup>ième</sup> à gauche puis rue du 1 janvier légèrement à droite au rond point. Continuer rue Dumouriez 1<sup>ière</sup> à droite puis traverser un espace vert à gauche et continuer à droite rue des Basses Grandes Terres pour déboucher sur l'hippodrome de St Cloud presque en face d'une belle vue sur les pistes. Tourner à gauche rue du lieutenant-colonel de Montbrison puis à droite avenue de la Fouilleuse jusqu'à une autre vue sur l'hippodrome. Revenir quelques pas en arrière et tourner à droite rue Alexandre Maistrasse jusqu'au porche d'entrée de la Cité-Jardins place Stalingrad en rejoignant un PR (km 14,4).

Prendre le PR (jaune) à droite : contourner le théâtre, suivre le boulevard Aristide Briand, tourner à gauche avenue Gustave Stresemann, passer devant l'église Notre Dame de la Paix, traverser un jardin, atteindre la place Jan Masaryk et tourner à gauche avenue Edouard Vaillant et quitter la Cité-Jardins (Henri Sellier). Toujours sur le PR, contourner le marché Caron par la droite, tourner à droite rue des Nouvelles puis à gauche rue de la Procession. Prendre en oblique à droite la rue (piétonne) du Point Haut puis à droite la rue St Maurice et à gauche l'impasse du même nom dominant les vignes du Mt Valérien. Revenir à la rue du Point Haut, tourner à droite avenue des Landes, au 1<sup>er</sup> carrefour prendre en face le sentier du parc des Landes et monter sur la gauche jusqu'à la plate-forme du Mémorial 1939-1945 du Mt Valérien (colline sacrée jusqu'au XIXe siècle). Faire le tour du fort dans le sens horaire par le sentier à mi-pente. On verra successivement : le cimetière militaire américain des 2 guerres mondiales, la vue sur Paris, la vue sur la Défense ( au-delà des tennis), le cimetière paysager de Nanterre (table d'orientation vers le nord). Au-delà du poney club continuer sur le chemin haut et faire un détour par une autre table d'orientation (vers le sud). Regagner la plate-forme du Mémorial puis la gare SNCF de Suresnes en descendant l'avenue du Professeur Léon Bernard puis en face la rue du Calvaire (km 20,2).

Prendre la ligne SNCF jusqu'à Vaucresson. **Attention : en dehors des heures de pointe ce parcours nécessite un changement.** Prendre la direction Versailles RD jusqu'à St Cloud (2<sup>ième</sup> station) puis la direction St Nom la Bretèche jusqu'à Vaucresson (2<sup>ième</sup> station). Prix du billet (août 2008) : 1,50 € à l'unité ou 1,20 € par 10. A Vaucresson traverser les voies par le souterrain, sortir de la gare rue Allouard sur la droite (GR1), traverser le boulevard de Jardy après un escalier, remonter en face l'avenue des Terrasses. Tourner à droite avenue du Bois puis à gauche boulevard de Jardy sans le traverser. Passer au-dessus de l'A13 et continuer tout droit après le pont en laissant le GR1 à gauche. Prendre la route d'accès au golf et aux haras en oblique à gauche et retourner au parking en restant côté haras puis en traversant la D182 par le souterrain utilisé à l'arrivée en voiture.